



ACTION CHEVECHE

Ile-de-France



*Connaissance de la population nicheuse,
abondance et répartition.*

FICHE TECHNIQUE « REPASSE »

La Chouette Chevêche (*Athene noctua*), est une espèce « territoriale » : à l'approche de la saison de reproduction en particulier, les mâles se manifestent **par le chant** sur une portion de leur domaine vital, à **proximité du futur emplacement du nid**. Ces manifestations vocales ont pour but d'affirmer leur possession d'un « territoire » et de le défendre contre un congénère.

Cantonnés sur leur territoire, les mâles deviennent fortement « réactifs » et le chant d'un mâle voisin est susceptible de déclencher une réponse en retour.

Ce comportement, bien connu des ornithologues, a été mis à profit pour étudier les populations de chevêche et notamment pour localiser les mâles chanteurs. Il est possible d'écouter les « chants spontanés », mais surtout **il est possible de provoquer une réponse en utilisant un magnétophone et en diffusant le chant préalablement enregistré d'un mâle, c'est la technique dite de la « repasse »**. Le mâle résidant est « provoqué » chez lui, sur son territoire, et il réagit en retour.

Cette technique est utilisée avec plus ou moins de succès pour de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment avec les passereaux. Avec la Chevêche, elle s'avère assez efficace (même si tous les individus ne répondent pas de la même manière et même si parfois certains restent muets...) et elle permet de gagner du temps pour vérifier **la présence** de l'espèce et étudier **sa répartition** sur un secteur géographique donné.

La présente « fiche technique » précise les conditions de mise de œuvre de la « repasse », telles qu'elles ont été discutées au sein du Réseau Chevêche Ile-de-France. Elle s'appuie notamment sur l'expérience de K.M. EXO et R. HENNES, 1978 ; de Didier CLEH, 1995, rédacteur de l'excellent dossier Chevêche, la Gazette des terriers ; de Jean Claude GENOT, 1998, Chevêche Info n°8 ; de Bruno Volland, 1999, Chevêche Info n°12-13 ; et des documents « repasse » du CEBC-CNRS de Chizé.

Quand ? (dans la saison)

Tout le monde s'accorde pour considérer les mois de **mars et avril** comme **les plus favorables**.

Il est donc fortement recommandé d'utiliser « la repasse » au cours de cette période qui précède la ponte.

AVANT ?

Nous avons observé en **février** des manifestations pré-nuptiales spontanées (chant du mâle, accouplements), et même en **janvier** !! Il est donc conseillé de commencer la repasse **en février**, notamment dans la 2^{ème} quinzaine de ce mois.

APRES ?

Il est possible de poursuivre les recherches **plus tard dans la saison**. Nous avons ainsi vérifié qu'au cours du **mois de mai** des oiseaux continuaient à répondre et que la « repasse » pouvait s'avérer encore efficace.

Selon les disponibilités de chacun, et suivant les caprices de la météo (qui peuvent restreindre considérablement le nombre de soirées favorables), il n'est pas toujours possible de couvrir la totalité de son secteur de prospection en mars/avril.

Il est donc intéressant de savoir qu'en mai, la repasse conserve (bien qu'à un degré moindre) **une certaine efficacité** et que la prospection permet encore de découvrir des sites occupés, qui n'ont pu être jusqu'alors visités.

Ceci étant, il importe aussi de ne pas abuser du magnétophone après la ponte (fin avril), pour limiter la perturbation en saison de reproduction : dès que l'on a une réponse « positive », on stoppe le magnétophone, on écoute... et le dérangement reste limité.

Quand ? (en soirée)

La repasse peut débuter dans la ½ heure suivant le coucher du soleil et se poursuivre jusqu'à 23h

ou minuit, selon le courage et la disponibilité de chacun.

Météo ?

Les expériences sont diverses et il convient d'être pragmatique sur le sujet.

Entre la météo idéale (beau temps, ciel dégagé, température douce, absence de vent) et le temps qu'il fait en réalité (en mars et avril), on n'a pas trop le choix et on ne peut pas se contenter de sortir uniquement par beau temps.

Il faut donc souvent prendre la météo comme elle vient.

Certains considèrent d'ailleurs que la Chevêche répond même par temps humide. Une nuit légèrement pluvieuse, avec une température douce, peut être préférable à une nuit sèche mais froide (nous avons le souvenir de ciels superbement étoilés, avec une température de 0°, où les Chevêches demeureraient totalement silencieuses sur des sites pourtant occupés).

En pratique, on suspend la sortie seulement lorsque les conditions deviennent franchement défavorables : pluie tombant en continue, vent soufflant trop fort (à partir de 3 Beaufort), température se rapprochant de zéro.

Où ?

Mise en œuvre dans le cadre de l'étude de la population nicheuse, la « repasse » a comme objectif de détecter et localiser les mâles chanteurs (éventuellement les couples) **déjà cantonnés sur leur territoire et proches du (futur) site de reproduction.**

Il s'agit donc de la pratiquer à **proximité de tous les sites considérés comme « favorables »** : présence de cavités indispensables pour la reproduction et zones de chasse à proximité, permettant à l'espèce de se nourrir et d'approvisionner sa nichée.

Pour gagner du temps, nous excluons donc les sites non-favorables :

- les grandes étendues agricoles dénudées, dépourvues d'arbres à cavités ;
- l'intérieur des massifs forestiers, repères de la Chouette hulotte, qui peut manger la petite Chevêche.

Attention toutefois, nous connaissons des sites occupés par la Chevêche à 100/150m de la forêt ; et un arbre creux (en l'occurrence un chêne) en lisière de petit bois peut aussi héberger une nichée de Chevêches.

Dans une région fortement urbanisée comme l'Ile-de-France et marquée par une agriculture dite « de grande culture », à dominante céréalière, avec une forte régression de l'élevage, des prairies pâturées et des vergers... l'expérience nous a appris que la Chevêche parvenait à se maintenir **aux abords des villages** (dans la « ceinture verte » périphérique des hameaux) et **autour des fermes isolées.**

Sur une commune, « la repasse » sera donc systématiquement pratiquée :

*** Sur le pourtour complet du village et des hameaux ;**

*** A proximité des fermes isolées ;**

*** Sur les sites épars de la commune, où subsistent encore :**

- quelques reliquats de vergers,
- des vieux saules près d'une mare ou le long d'un cours d'eau.

Comment ?

1- Préparation sur carte

On travaille à l'échelle de la commune et l'on commence par répertorier (**de jour**) tous les « sites favorables », tels qu'ils ont été indiqués ci-dessus.

Ces « sites favorables » sont repérés et pointer sur la carte IGN au 1/25.000.

Comment faire en pratique ? : pour ne pas abîmer sa carte originale, on fait une photocopie, sur laquelle on souligne en gras les limites de la commune qui figurent en pointillés.

On obtient un document de base qui pourra être à nouveau dupliqué et utilisé chaque année, autant de fois que nécessaire, au rythme d'une carte par an.

UNE CARTE PAR COMMUNE CHAQUE ANNEE.

On met en place des POINTS DE REPASSE-ECOÛTE distants les uns des autres de 500m (autour et à proximité des sites favorables). Il est conseillé pour cela de tenir compte des routes et chemins d'accès.

Sur la carte au 1/25.000, 500m = 2cm, on peut donc se servir d'un compas pour répartir les points et contrôler leur écartement.

Pour faire le tour d'un village, suivant l'étendue de celui-ci, 2, 3, 4... points peuvent être nécessaires... **l'objectif étant qu'une Chevêche, installée à un endroit quelconque d'un « site favorable », soit obligatoirement dans le périmètre de portée du magnétophone, au moins une fois au cours de la prospection.**

2- Mise en œuvre sur le terrain

On utilise la cassette pré-enregistrée mise au point au sein du réseau Chevêche Ile-de-France (voir le paragraphe « quels outils ? »).

Avant de lancer le magnétophone, en arrivant sur le site, **il est recommandé d'écouter au moins 1 minutes**, afin de localiser les chanteurs spontanés éventuels.

On envoie ensuite le magnétophone : 30 s de chant, suivi de 30 s de silence durant lequel on cherche à capter une éventuelle réponse.

En cas d'absence de celle-ci, le magnétophone continue à tourner, avec **émission encore de 2 séries de chants**, entrecoupés des silences enregistrés sur la bande.

3 séries de chants, et on passe au point suivant si absence de réponse
(donc en moyenne 4/5 minutes de stationnement par point de repasse négative)

En cas de réponse, on stoppe aussitôt le magnétophone, pour localiser l'origine de celle-ci.

Il peut être nécessaire de renvoyer à nouveau un appel, si l'oiseau se montre « peu coopératif » et se tait rapidement avant qu'on ait pu le localiser.

On est attentif « à la qualité » de la réponse ?

- **Est-ce un chant ?** Est-ce le HOU-OU? interrogatif? un Houou prolongé se terminant par une syllabe montante? que l'on attribuera (en règle générale) à **un mâle chanteur (1 Mch)**.
- **Ou est-ce un cri ?** le classique WI-OU, que l'on peut entendre toute l'année, qui peut être émis par les deux sexes et qui indique donc que l'on est en présence **d'un individu (1 ind)**, sans autre précision sur le sexe.

On est attentif à la présence éventuelle de 2 individus.

Une réponse franche et nette d'un mâle peut être suivie d'un cri « d'accompagnement » régulier (WI-OU, mais pas toujours, ce peut être un cri « inclassable », un grognement) émanant d'un deuxième individu tout proche. Un deuxième individu dont on sent bien parfois qu'il est « en résonance » avec le premier.

Recommandation : Ne pas se coller trop près des maisons et fermes pour ne pas déranger. Si un chien se met à aboyer, s'éloigner pour ne pas susciter l'inquiétude (ou l'agressivité) du propriétaire

En pratique, il est possible de réaliser 12 à 15 points par soirée. Il est recommandé de faire tous les points d'une même commune dans la même soirée.

En saison de reproduction, on peut s'autoriser à conclure alors à la présence **d'un couple (1 Cp)**.

Enfin, on peut enregistrer la réponse presque simultanée de plusieurs individus, lorsque des sites différents sont proches les uns des autres.

On s'efforce alors de dénombrer en priorité **le nombre de mâles chanteurs différents** et de localiser précisément l'origine du chant. **Il faudra ensuite** (de jour éventuellement) **localiser le site d'accueil de chacun d'eux et s'interroger sur l'emplacement du site de reproduction possible.**

Quels outils ?

CASSETTE AUDIO

Pour harmoniser les pratiques de terrain des différents acteurs du Réseau Chevêche à l'échelle de la région, nous avons réalisé **une cassette audio**, la même pour tous (ceux qui veulent l'utiliser).

Cette cassette de **une heure** se présente de la façon suivante :

Face A 30 mn :

Protocole (30 secondes de chant + 30 secondes d'écoute + 30 secondes de chant + 30 secondes d'écoute... et ainsi de suite durant 30mn).

Face B 30 mn :

Chant en continu (avec le même niveau sonore).

Intérêt pratique : sur le terrain et de nuit, il est important de simplifier au mieux les manipulations de magnétophone. On ne revient pas en arrière pour « re-caler » la bande, celle-ci défile en continu, on l'arrête quand on veut, on la fait redémarrer là où elle s'est arrêtée, même après avoir changé de site.

La séquence sonore retenue est issue de J.C. Roché, « tous les oiseaux d'Europe », vol.3 Sitelle.

MAGNETOPHONE : il doit impérativement porter à 500 mètres minimum.

FREQUENCE DES PASSAGES :

Tous les points de REPASSE-ECOUTE répartis sur la commune seront visités 2 fois : une fois en mars et une fois en avril (ou avant et après, voir plus haut).

ENREGISTREMENT DES DONNEES

1- Sur la carte :

- On indique sur la carte les dates de passage sur la commune (au moins 2 par saison) ;

- On pointe le plus précisément possible l'origine de l'émission vocale entendue, **le poste de chant**, considéré comme le cœur du territoire. Des observations ultérieures (notamment de jour), permettront d'affiner la localisation d'un nid éventuel, qui deviendra alors le centre.

A partir de ce point ou de ce centre, on trace ensuite sur la carte un cercle de 2 cm, représentant le territoire théorique du site occupé (500m autour du « nid possible»).

La carte permet alors de garder en mémoire tous les points de repasse-écoute réalisés au cours de la saison et de visualiser l'emplacement des sites occupés.

2- Sur la fiche :

On a conçu une fiche de données, dite « fiche de bilan annuel Chevêche », qui permet d'enregistrer (et transmettre au Réseau) toutes les données recueillies sur une commune.

*** Toutes les données (positives) concernant la repasse peuvent y figurer.**

*** Concernant les données négatives :**

- lorsque la commune a été prospectée de façon complète (comme indiqué ci-dessus), une donnée négative est une donnée !

A condition que l'on soit passé sur tous les points considérés comme des sites potentiellement favorables.

- Si l'on a « picoré » un point par ci par là sur plusieurs communes, les points négatifs sont à conserver en mémoire (et en notes) par l'observateur lui-même, mais elles sont impossibles à enregistrer au niveau du réseau.

SECTEUR D'ETUDE

Une commune + une commune + une commune, cela finit par faire un secteur d'étude dont on doit connaître la SURFACE.

Le même secteur sera prospecté d'une année sur l'autre pour apprécier l'évolution de la population de Chevêches.

Pour le Réseau Chevêche Ile-de-France, Dominique ROBERT

RECOMMANDATION

Pourquoi prospecter chaque commune de manière complète ?

Certes, on peut être tenté de se rendre, d'une année sur l'autre, là où l'on sait qu'il y a de la Chevêche, pour re-contacter les individus (ou les couples) déjà recensés l'année précédente.

En somme, la sortie est agréable, car « on voit ou on entend de la Chevêche », le bilan est donc positif, et cela fait toujours plaisir.

L'inconvénient, c'est qu'on laisse des trous dans la prospection.

** En cas de réponse positive, cela veut dire qu'on passe à côté de sites occupés que l'on ne connaît pas, faute de prospection. On reste donc avec des idées fausses sur la répartition de la Chevêche : on croit que des sites sont isolés ou éloignés les uns des autres, alors qu'il y a d'autres sites proches restés jusque là inconnus. Il y a donc des échanges possibles, entre les noyaux de population, qu'on ne soupçonnait pas.*

** En cas de réponse négative, cette donnée est quasiment inexploitable, ce qui est dommage. Il est toujours intéressant de savoir qu'un secteur a été prospecté sans résultats. Mais à condition de pouvoir délimiter précisément ce secteur et pouvoir le reporter sur la carte. Quand les points négatifs sont dispersés, éloignés les uns des autres, « picorés d'une commune à une autre », cela laisse tellement de trous dans la prospection que l'information est inexploitable.*

Par contre, une commune prospectée entièrement, même sans résultats : c'est une donnée ornithologique que l'on peut reporter sur la carte générale d'Ile-de-France.

FIABILITE DE LA REPASSE

Il y a des individus « réactifs » et volubiles, et d'autres tout à fait muets. Par exemple, concernant ce dernier cas :

** Un oiseau peut être observé posé (donc présence certaine, contrôlée de visu) mais sans réaction vocale au magnétophone.*

** Un nichoir peut s'avérer occupé au contrôle du mois de juin, alors que le site était resté désespérément silencieux aux passages des mois précédents...*

La réponse à « la repasse » peut donc être variable, d'un individu à l'autre, mais aussi au cours de la saison pour le même individu. D'où l'intérêt de passer deux fois sur le même site, pour confirmer une présence, ou pour la découvrir au 2^{ème} passage.

La conclusion est qu'une absence de réponse ne signifie pas nécessairement une absence de Chevêche.

Il faut attendre plusieurs années (même avec absence de réponse répétée) pour conclure à l'abandon d'un site. En pratique, nous conservons le site durant 5 ans sur la fiche de bilan annuel. Passé ce délai (sans contact), le site reste en mémoire dans la base de données, mais ne figure plus sur la fiche annuelle.